



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le Foyer Rural de Vaudoy-en-Brie - 18 rue de Poste- Vaudoy-en-Brie 77141 - Association Loi 1901

Inscription/Réinscription 2022/2023 Accueil repas, accueils périscolaires.

Chers Parents,

Les communes de PECY et VAUDOY-en-Brie, ainsi que le SIVOS Pécy-Vaudoy, nous ont renouvelé leur confiance pour assurer les prestations de services de l'accueil repas du midi ainsi que les accueils périscolaires de matin, du soir et des mercredis scolaires.

Avec l'ouverture en septembre 2022 du RESTAURANT SCOLAIRE DES CHÊNES ROUGES de PECY, les modalités de fonctionnement se trouvent quelque peu changées.

En effet, le Relais des P'Tits Loups ne fournira plus les repas par le biais d'un prestataire en cuisine collective, mais encadrera vos enfants dans le cadre du Restaurant Scolaire des Chênes Rouge de Pécy, sous la direction de son Chef Cuisinier.

Vous trouverez dans le règlement intérieur tous les critères de fonctionnement et d'organisation liés à ces changements.

Afin que la prise en charge de vos enfants se déroule dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir prendre le temps de lire ce règlement et de tenir compte de son contenu, ce qui permettra d'éviter tous litiges de prise en charge et de facturation.

Nous vous adressons en annexe les dossiers d'inscription à remplir et à déposer dûment complétés : **avant le jeudi 7 juillet 2022**

dans la boîte du FOYER RURAL au 18 rue de la Poste 77141 VAUDOY-en-Brie (boîte en-dessous de la fenêtre).

Ce **délai est impératif** afin de pouvoir traiter les inscriptions dès le début des vacances scolaires.

N.B. Les enfants ne seront pas pris en charges en cas d'absence de dossier d'inscription/réinscription ou de dossier incomplet.

Pièces à joindre à tout dossier d'inscription et/ou réinscription :

- Un chèque de caution de **200 €** par enfant à l'ordre du Relais des P'tits Loups,
- Un chèque d'adhésion familiale de **20 €** à l'ordre du Foyer Rural de Vaudoy en Brie,
- Une attestation d'assurance (R.C.),
- Une copie des Vaccins à jour.
- Trois enveloppes timbrées par famille à vos noms et adresse.

Pour la mise à jour des dossiers, ou toute autre demande, vous pouvez nous joindre au 01.64.07.52.73 ou laisser un message avec vos coordonnées pour convenir d'un rendez-vous, ou encore par mail : foyerrural-vaudoy@orange.fr .

Nous tenons également à vous informer des augmentations du prix des repas que le Relais des P'tits Loups a subi depuis le 1^{er} janvier de cette année. En effet les coûts des matières premières et de personnel ont connu de fortes hausses depuis le début de cette année, augmentations que notre prestataire « Les Petits Gastronomes » nous ont répercutées avec effet au 1^{er} janvier 2022.

Nous avons fait le choix de ne pas répercuter cette hausse sur le prix des repas pour l'année scolaire en cours et sommes donc seuls à subir ce surcoût.

Toutefois, il est impossible de maintenir les prix à la hauteur de 4 € pour la prochaine rentrée scolaire, compte tenu des augmentations précitées.

Le changement de mode d'élaboration des repas ne change rien à ces augmentations de coûts et nous ne pourrions pas pérenniser le service si nous n'adaptions pas les prix des repas au coût du marché.

Nous avons donc décidé en accord avec nos cocontractants de porter le prix du repas à 4,15 € à compter de la rentrée prochaine. Les prix des autres prestations périscolaires restent inchangés.

Nous comptons sur votre compréhension et espérons que vous serez sensibles à notre maintien des prix jusqu'à ce jour. Nous avons toujours eu à cœur de réajuster tout au long de ces années le prix du repas au plus bas de nos possibilités financières.

Une dernière précision pour les enfants de VAUDOY-en-Brie qui fréquenteront le Restaurant Scolaire de PECY, il y aura nécessité d'avoir une CARTE pour le BUS SCOLAIRE pour les allers/retours du midi.

Nous espérons, cette année encore, pouvoir vous apporter les meilleurs services pour la prise en charge de vos enfants dans toutes les activités périscolaires.

L'équipe du Relais des P'tits Loups vous remercie pour votre confiance.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL-REPAS, LES ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR, DU MERCREDI POUR LE SIVOS DE PECY-VAUDOY

(Document à conserver par les parents)

L'Accueil-Repas, les Accueils Périscolaires du matin et du soir et du mercredi sont ouverts aux enfants (à partir de 3 ans et jusqu'à la fin du CM2) des écoles de Vaudois-en-Brie et de Pécy et dont les parents sont membres de l'association du Foyer Rural de Vaudois en Brie.

L'ACCUEIL-REPAS

LIEU DE L'ACCUEIL-REPAS

RESTAURANT SCOLAIRE DES CHÊNES ROUGES
Rue du Vieux Château - 77970 PECY
Tél : ... à confirmer

1/ FONCTIONNEMENT

Le service de la restauration scolaire est proposé aux élèves du RPI PECY VAUDOY et leurs intervenants, uniquement sur la pause méridienne de la période scolaire ainsi que les mercredis.

Le restaurant scolaire est ouvert de 11h30 à 13h30 pour assurer le service du midi.

En cas de sortie scolaire, le restaurant scolaire fournira un panier pique-nique.

Avec l'appui d'une participation collective et pédagogique de l'équipe d'animation du Relais des P'tits Loups, auprès de nos écoliers; le restaurant scolaire apporte des atouts majeurs à l'éveil, l'apprentissage du goût, l'éducation du respect de la vie collective, à l'hygiène et la nature.

La pause méridienne est un moment hors temps scolaire. L'ensemble des personnels présents sur ce temps participent à ce temps au bénéfice des enfants. Leur rôle consiste à encadrer et accompagner l'enfant pour faire de l'instant de restauration un moment convivial. Il veille à ce que l'enfant déjeune correctement et goûte sans le forcer. Il a le rôle de référent et médiateur auprès des enfants en leur faisant respecter les règles de vie sur lesquelles ils se seront engagés.

2/ MENUS

La commune de Pécy souhaite proposer aux élèves du RPI PECY VAUDOY, une qualité en matière d'alimentation, en priorisant des produits locaux avec une élaboration des plats sur place, par une équipe de cuisine adaptée au milieu scolaire, dans les nouveaux locaux, situés rue du Château à PECY « Le restaurant scolaire des Chênes Rouges de Pécy ».

Les menus sont encadrés par la réglementation pour assurer la qualité nutritionnelle des repas et établis selon la disponibilité et la saisonnalité des produits du marché dans le but d'offrir aux enfants, en toute équité, un apprentissage du goût et de la diversité des saveurs.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

3/ REGLES ET CONSIGNES

Afin de protéger l'enfant de toute intrusion, l'entrée des locaux est interdite au public.

Si un enfant doit quitter le restaurant scolaire pour quelques raisons que ce soit, ce n'est qu'avec un responsable de l'enfant ou un adulte autorisé qui aura été désigné préalablement lors de l'inscription.

Chaque famille demandant l'inscription de son ou ses enfants au service de restauration scolaire s'engage à respecter tous les points du présent règlement.

Une charte de bons comportements est jointe au présent règlement. Les parents s'engagent à accompagner les enfants dans la connaissance et la compréhension de cette charte..

CONDITIONS D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE :

1/ BENEFICIAIRES

Le service est ouvert aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires des communes de Pécy et de Vaudois-en-Brie.

En cas de scolarisation en cours d'année, l'enfant pourra accéder à la restauration scolaire dans un délai minimum d'une semaine.

2/ INSCRIPTION

En raison des nouvelles modalités de confections des menus ; les inscriptions se feront, par cycle scolaire, de vacances à vacances, suivant un calendrier d'inscription et de réservation qui vous sera communiqué par le bureau du Foyer Rural - Relais des P'tits Loups.

Le dossier contiendra :

- La fiche d'inscription
- Le règlement intérieur
- La charte de bon comportement

Au moment de l'inscription, la famille indiquera obligatoirement les jours pour lesquels elle souhaite que son enfant déjeune au restaurant scolaire.

Ces informations permettront de répondre aux objectifs suivants :

- Connaître précisément le nombre de rationnaires afin de prévoir le nombre de repas à servir
- Eviter les pertes et gaspillages alimentaires

3/ TARIFICATION

Le tarif est fixé à 4,15 € pour l'année scolaire 2022/2023 et révisable chaque année.

Les prestations réservées sont définitives et facturables.

En cas de force majeure et suivant les possibilités du service, les prestations non-réservées, seront majorées de 30%.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

Les déductions de repas ne seront possibles que dans les cas suivants :

- Fermeture du service
- Grève entraînant une interruption du service de restauration
- Radiation en cours d'année
- Absence pour maladie : sous condition que la famille présente une attestation d'un médecin ou de l'hôpital dans les 7 jours qui suivent le retour de l'élève. (les 3 premiers jours restent à la charge des familles).

En cas d'absence des professeurs non remplacés, intempéries, exclusions de l'élève, absence pour convenances personnelles, les prestations commandées seront facturées.

4/ FACTURATION ET PAIEMENT

La période de facturation est mensuelle, à terme échu.

Les factures seront à régler dans un délai de 15 jours, au RELAIS DES P'TITS LOUPS, dans leur intégralité et sans aucune modification.

RÉGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE :

1/ RAISONS DE SANTE

Afin de permettre l'accueil au restaurant scolaire des enfants souffrant d'allergies alimentaires ou de troubles de santé dus à une maladie chronique, les familles devront obligatoirement établir un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Celui-ci doit être rédigé et signé par le médecin et les partenaires concernés (Directeur d'école, élu, Médecin scolaire ou PMI, responsable de cantine, ...).

Ce PAI est valable un an et doit être renouvelé chaque année.

Uniquement dans le cadre d'un PAI établi, le personnel pourra administrer à l'enfant le traitement médical prescrit.

Uniquement en cas de PAI, un panier repas préparé par la famille, identifié au nom de l'enfant, devra être fourni chaque matin directement au restaurant scolaire pour ne pas rompre la chaîne du froid (circulaire ministérielle du 25 juin 2001).

Une remise de 50% du prix du repas sera appliquée.

2/ CONVICTIONS RELIGIEUSES OU CONVENANCES PERSONNELLES

L'élaboration des menus tiendront compte du principe républicain de laïcité et de neutralité religieuse.

La restauration scolaire a une vocation collective et ne peut répondre à des préférences ou des convenances personnelles.

Aucune substitution ne sera prévue automatiquement, il sera proposé une quantité supérieure des aliments composant les repas, sous réserve du stock.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

LIEU DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Salle des Associations

3, rue du Général de Gaulle - 77970 PECY

Tél : 01.64.01.56.12

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN/SOIR

L'Accueil Péri scolaire prend en charge les enfants scolarisés dans les écoles de PECY et de VAUDOY-en-Brie :

- Le matin : à partir de 7h30 jusqu' à 8h45, du lundi au vendredi. Les enfants seront accompagnés à l'Ecole de PECY pour ceux scolarisés à PECY et au car pour ceux scolarisés à VAUDOY-en-Brie. Les jours scolaires et resteront sur place les mercredis.
- Le soir : de 16h 45 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis ; les enfants seront pris en charge à l'école de PECY pour ceux scolarisés à Pécy et à l'arrivée du car à PECY pour ceux scolarisés à VAUDOY-en-Brie.

Un goûter sera distribué aux enfants dans le cadre de l'accueil péri scolaire du soir.

Le soir aucun enfant ne sera autorisé à repartir seul. Seules les personnes habilitées et référencées dans le dossier d'inscription seront en mesure de récupérer l'enfant et devront émarger le soir afin de consigner l'heure de départ de l'enfant.

Un tarif de dépassement d'horaire de 2 € sera appliqué pour les départs récurrents des enfants après 18h30.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI

L'accueil péri scolaire du mercredi prend en charge les enfants de 8h45 à 18h30 tous les mercredis (hors vacances scolaires).

Les enfants sont pris en charge par les animateurs dès leur arrivée à Pécy et seront sous leur responsabilité le temps du repas de 12h à 13h. Les repas sont pris au Restaurant Scolaire des Chênes Rouges de Pécy dans les mêmes conditions que l'accueil-repas des jours scolaires et facturés en plus du forfait Mercredi. En cas de sorties, des paniers pique-nique sont élaborés par les cuisines des Chênes Rouges de Pécy.

Les activités démarrent à partir de 8h45.

Pour une bonne organisation :

- les arrivées du matin se feront au plus tard à 9h00 afin de ne pas perturber le déroulement des activités prévues les mercredis
- les départs ne se font qu'à partir de 17h00, après le goûter fourni par l'accueil de loisirs, et jusqu'à 18h30 au plus tard. Il est impératif de respecter cet horaire, le cas échéant, les animateurs seront dans l'obligation de téléphoner à la gendarmerie qui viendra récupérer l'enfant encore présent après 18h30.

Le soir aucun enfant ne sera autorisé à repartir seul. Seules les personnes habilitées et référencées dans le dossier d'inscription seront en mesure de récupérer l'enfant et devront émarger le soir afin de consigner l'heure de départ de l'enfant.

Lors des sorties, ces horaires peuvent être modifiées. Les parents seront informés par un affichage sur les panneaux d'affichages et au préalable par le formulaire d'autorisation de sortie.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

REGLEMENT GENERAL

INSCRIPTION PREALABLE

Aucun enfant ne sera accepté aux différentes activités précitées sans dossier d'inscription préalable, tant pour des raisons de sécurité que d'organisation.

Les inscriptions au Restaurant Scolaire se feront par cycle scolaire conformément au détail donné dans la rubrique Accueil-Repas.

Pour les activités périscolaires, les inscriptions occasionnelles ou modifications de planning devront être signalées impérativement une semaine à l'avance auprès de la direction.

Tout renseignement utile au bon accueil de l'enfant doit être signalé (psychologique, physique, situation de famille...).

Tout changement d'information (adresse, numéro de téléphone, état civil, décharge...) doit être signalé dans les plus brefs délais.

REGLES DE VIE

- RESPECT MUTUEL DES ENFANTS LES UNS ENVERS LES AUTRES
- RESPECT ENVERS LE PERSONNEL
- RESPECT ET RANGEMENT DES JEUX ET MATERIELS MIS A LEUR DISPOSITION.

Dans le cas où des difficultés de discipline interviendraient avec votre enfant, envers les autres enfants ou envers le personnel, les mesures suivantes pourront être prises afin d'assurer le bon fonctionnement du service :

- AVERTISSEMENT PAR TELEPHONE ET/OU PAR COURRIER
- EXCLUSION TEMPORAIRE
- EXCLUSION DEFINITIVE

REGLEMENT FINANCIER

Tarif en vigueur pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Une adhésion familiale annuelle de 20 € à l'ordre du Foyer Rural de Vaudois-en-Brie et 3 enveloppes timbrées à remettre à l'inscription par famille à vos noms et adresses.
- Un chèque de caution de 200 € à l'ordre du Relais des P'tits Loups sera demandé par dossier d'inscription
- Prix du repas, accueil du midi et du mercredi : 4.15 €
- Montants périscolaires :

Matin :	3.50 €	7h30 à 8h45
Soir :	5.50 €	16h45 à 18h30
Mercredi :	11.00 €	hors repas 8h45 à 18h30
Tarif Mercredi pour les enfants hors communes de Pécly ou Vaudois :	13.00 €	hors repas 8h45 à 18h30
- Tarif des dépassements d'horaires après 18h30 : 2.00 €

La facturation s'effectue en fin de mois pour l'ensemble des prestations.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudoyn-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudoyn-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

Le paiement est mensuel, au plus tard le 15 du mois suivant les prestations. Nous demandons de respecter rigoureusement la date d'échéance, le chèque de caution sera déposé en banque si deux mois consécutifs de facturations n'étaient pas réglées.

Tout règlement par chèque devra être libellé à l'ordre de : « FOYER RURAL - LE RELAIS DES P'TITS LOUPS », et déposé dans la boîte aux lettres du RELAIS DES P'TITS LOUPS - 18 rue de la Poste -77141 Vaudoyn en Brie.

Il est préconisé de faire des règlements par virement bancaire à la domiciliation ci-dessous :

La Banque Postale-Centre Financier
45900 LA SOURCE Cedex 9
IBAN : FR41 2004 1010 1247 8757 3Z03 357
BIC : PSSTFRPPSCE

N.B. Aucun règlement ne devra être remis directement aux Ecoles.

LA DECISION DE L'EXCLUSION TEMPORAIRE OU DEFINITIVE POURRA EGALEMENT ÊTRE PRISE EN CAS DE NON-PAIEMENT DES FACTURES.

COVID 19

Si de nouvelles mesures sanitaires et de sécurité devaient être prises en raison de la pandémie pour la prochaine rentrée scolaire, une note d'information vous sera adressée séparément.

Téléphone du RESTAURANT SCOLAIRE DES CHÊNES ROUGES à PECY : à confirmer
de 11h30 à 13h30, Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi, le mercredi de 12h00 à 13h00 en période scolaire
Rue du Vieux Château - 77970 PECY

Téléphone des Accueils Périscolaires à Pécy : 01.64.01.56.12
de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30, Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi en période scolaire
Salle des Associations, 3 rue du Général de Gaulle 77970 PECY

Téléphone/répondeur du Foyer Rural à Vaudoyn en Brie : 01.64.07.52.73
BUREAU DU FOYER RURAL - 18 rue de la Poste - 77141 VAUDOYN EN BRIE
Permanence : Lundi-mardi-Jeudi-Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 en période scolaire
e-mail : foyerrural-vaudoyn@orange.fr



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901
Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

(Remplir une fiche par enfant)

ACCUEIL REPAS ☐ PERISCOLAIRE MATIN ☐ SOIR ☐ MERCREDI ☐

« Cocher les cases correspondantes, même si c'est exceptionnellement »

ENFANT

NOM : _____ PRENOM : _____
 ECOLE : ☐ PECY ☐ VAUDOY CLASSE : _____
 Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Dépt : _____

REPRESENTANT LEGAL

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom-Prénom	M. Mme _____ Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ _____	M. Mme _____ Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ _____
Adresse	_____	_____
Téléphone et e-mail (OBLIGATOIRE) (En lettre manuscrite)	Dom. : _____ Port. : _____ Prof. : _____ e-mail : _____	Dom. : _____ Port. : _____ Prof. : _____ e-mail : _____
Employeur :	_____	_____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Votre enfant a-t-il des allergies (alimentaires, médicamenteuses, autres ...) ? ☆ Oui ☐ Non ☐

☆ Si oui lesquelles ? : _____

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir : _____

Votre enfant fait-il partie d'un Protocole d'Accueil Individualisé ? ☆ Oui ☐ Non ☐

☆ Si oui, joindre obligatoirement le document nécessaire pour sa prise en charge.

Votre enfant suit-il un régime alimentaire ?

Régime sans Porc ? ☐ Oui ☐ Non
 Végétarien ? ☐ Oui ☐ Non

N.B. Les menus tiennent compte du principe républicain de laïcité et de neutralité religieuse. Aucune substitution ne sera prévue automatiquement, il sera proposé une quantité supérieure des aliments composant les repas, sous réserve de stock.



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le FOYER RURAL DE VAUDOY-EN-BRIE - Bureau : 18, rue de la Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901

Siret : 387 672 330 000 17 - Siège : Mairie de Vaudois-en-Brie - Tél. 01.64.07.2.73

Tournez, S.V.P. m

DECHARGE - RENSEIGNEMENTS D'URGENCE

ENFANT

NOM : _____ PRENOM : _____

GROUPE SANGUIN : _____

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS ET/OU D'URGENCE

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Domicile : _____ Tél. Bureau : _____ Portable : _____

N° Sécurité Sociale : _____ N° du Centre _____

MEDECIN : _____ Tél. : _____

HOPITAL : _____ Tél. : _____

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et :



Aucun médicament ne pourra être donné à votre enfant, sauf exceptionnellement avec ordonnance.

LE DROIT A L'IMAGE A renseigner obligatoirement par oui ou par non

☐

Autorise l'utilisation par l'association du Foyer Rural de Vaudois en Brie ou la commune pour sa communication, des photos prises lors des animations sur lesquelles pourrait figurer mon enfant pour la :

- ✓ Publication des bulletins municipaux,
- ✓ Publication sur les sites de mairies,
- ✓ Publication sur les albums photos de l'association du Foyer Rural de Vaudois en Brie.

Autorise seulement les personnes ci-dessous à récupérer mon enfant le soir. Ces dernières. Seront munies d'une pièce d'identité et âgés de 18 ans révolu.



En aucun cas, mon enfant rentre seul à mon domicile de l'Accueil Loisirs et Périscolaire

Nom / Prénom : _____ Adresse : _____

Nom / Prénom : _____ Adresse : _____

DECHARGE

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) _____ représentant légal de l'enfant _____

Autorise les responsables du « RELAIS DES P'TITS LOUPS », à prendre toutes les mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales si nécessaire, sous anesthésie.

N.B. : CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENTS ACCOMPAGNERA VOTRE ENFANT EN CAS D'URGENCE. DANS SON INTERET, VEUILLEZ A LA REMPLIR SOIGNEUSEMENT. MERCI

J'ATTESTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACCUEILS REPAS ET PERISCOLAIRES, QUI M'A ETE REMIS LORS DE L'INSCRIPTION DE MON ENFANT ET J'EN ACCEPTE L'ENSEMBLE DES CLAUSES.

Fait à _____
Le _____

Signature : _____
(suivie de la mention «lu et approuvé»)



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le Foyer Rural de Vaudoy-en-Brie - 18 rue de la Poste - Vaudoy-en-Brie 77141 - Association Loi 1901

FICHE INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023

UNE FICHE PAR ELEVE

ENFANT	
NOM	PRENOM
DATE DE NAISSANCE	☐ M ☐ F
ECOLE	CLASSE

RESPONSABLES LEGAUX	
RESPONSABLE LEGAL 1 PAYEUR	RESPONSABLE LEGAL 2
☐ père ☐ mère ☐ tuteur	☐ père ☐ mère ☐ tuteur
NOM	NOM
PRENOM	PRENOM
ADRESSE	ADRESSE
TEL PORTABLE	TEL PORTABLE
TEL TRAVAIL	TEL TRAVAIL
E-MAIL	E-MAIL
PROFESSION	PROFESSION
Situation familiale: ☐ marié(e) ☐ vie maritale ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf/ve	
Foyer où réside l'enfant : ☐ parents ☐ mère ☐ père ☐ autres	

RESERVATIONS	
PERIODE	
☐ Année scolaire 2022/2023 complète	☐ par cycle scolaire
☐ du 01/09/2022 au 21/10/2022	(inscription avant le 15/08/2022)
☐ du 07/11/2022 au 16/12/2022	(inscription avant le 21/10/2022)
☐ du 03/01/2023 au 17/02/2023	(inscription avant le 16/12/2022)
☐ du 06/03/2023 au 21/04/2023	(inscription avant le 17/02/2023)
☐ du 09/05/2023 au 07/07/2023	(inscription avant le 21/04/2023)
FREQUENCE	
☐ tous les jours	
☐ chaque semaine le(s) : ☐ lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi	

Rappel : dans le cadre d'allergies alimentaires ou de troubles de santé dus à une maladie chronique, il est nécessaire de nous fournir un PAI ou de le mettre en place

Personnes habilités à venir chercher l'enfant :	
NOM - PRENOM :	TEL:
Lien de parenté avec l'enfant :	
NOM - PRENOM :	TEL:
Lien de parenté avec l'enfant :	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements figurant sur la présente demande et m'engage :

1. à m'acquitter de la facture des repas dans les délais
2. à informer de tout changement concernant l'adresse de facturation, numéros de téléphone, ainsi que toutes autres modifications.
3. à accepter les modalités de fonctionnement du restaurant scolaire
4. avoir pris connaissance des modalités d'inscription

SIGNATURE



« LE RELAIS DES P'TITS LOUPS »

Le Foyer Rural de Vaudois-en-Brie - 18 rue de Poste- Vaudois-en-Brie 77141 - Association Loi 1901

FICHE DE RESERVATION ACCUEILS PERISCOLAIRES DE PECY-VAUDOY SEPTEMBRE 2022

Je soussigné(e) : inscrit pour les Accueils Péricolaires, mon enfant :

NOM : PRENOM : CLASSE :

PECY ☐ VAUDOY ☐

REGULIEREMENT/TOUS LES JOURS ☐ OUI ☐ NON / ☐ MATIN ☐ SOIR ☐ MERCREDI

UN JOUR FIXE PAR SEMAINE ☐ LUNDI ☐ MARDI ☐ MERCREDI ☐ JEUDI ☐ VENDREDI

EXCEPTIONNELLEMENT ☐ OUI ☐ NON

SUR PLANNING ☐ OUI ☐ NON

➤ Si oui, le planning devra nous parvenir impérativement une semaine à l'avance.

Cocher les dates concernées ci-dessous :

Accueil périscolaire du matin

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			☐ 01/09	☐ 02/09
☐ 05/09	☐ 06/09	☐ 07/09	☐ 08/09	☐ 09/09
☐ 12/09	☐ 13/09	☐ 14/09	☐ 15/09	☐ 16/09
☐ 19/09	☐ 20/09	☐ 21/09	☐ 22/09	☐ 23/09
☐ 26/09	☐ 27/09	☐ 28/09	☐ 29/09	☐ 30/09

Accueil périscolaire du soir

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		☐ 01/09	☐ 02/09
☐ 05/09	☐ 06/09	☐ 08/09	☐ 09/09
☐ 12/09	☐ 13/09	☐ 15/09	☐ 16/09
☐ 19/09	☐ 20/09	☐ 22/09	☐ 23/09
☐ 26/09	☐ 27/09	☐ 39/09	☐ 30/09

Accueil mercredi avec repas au Restaurant Scolaire

Mercredi	☐ 07/09	☐ 14/09	☐ 21/09	☐ 28/09
----------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Toute demande d'inscription doit être transmise impérativement une semaine avant le jour de présence souhaité, passé ce délai votre demande ne pourra être prise en compte.

Fait à
Le

Signature :
(suivie de la mention « lu et approuvé »)

Ma

CHARTRE DE BONS COMPORTEMENTS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour que mon repas soit un
moment de plaisir, de
détente et de convivialité



- CRIER.
- ME LEVER SANS AUTORISATION.
- COURIR.
- JOUER AVEC LA NOURRITURE.
- SORTIR DE LA NOURRITURE DU RESTAURANT SCOLAIRE.
- INSULTER MES CAMARADES.
- ME BAGARRER



- ME LAVER LES MAINS AVANT DE PASSER À TABLE.
- RENTRER ET M'INSTALLER CALMEMENT DANS LE RESTAURANT SCOLAIRE.
- ME TENIR CORRECTEMENT À TABLE.
- GOÛTER À TOUT.
- MANGER PROPREMENT.
- LEVER LE DOIGT POUR DEMANDER QUELQUE CHOSE AUX ENCADRANTS.
- RESPECTER MES CAMARADES ET LES ADULTES QUI M'ENTOURENT.
- LAISSER MA TABLE DANS UN ÉTAT CORRECT ET SORTIR DU RESTAURANT SCOLAIRE TRANQUILLEMENT APRÈS AUTORISATION.

Bon Appétit
A tous

LES ENCADRANTS M'ACCOMPAGNENT ET
M'AIDENT À DECOUVRIR LES ALIMENTS !!!

MERCI D'ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT DANS LA CONNAISSANCE ET LA COMPRÉHENSION
DE CETTE CHARTE.



LE RELAIS DES P'TITS LOUPS